

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Séance du 28 novembre 2024

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 23

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, Mme Anne HEUBERGER, Adjoints au Maire
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul BART, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Lysiane STENGER, Claire-Catherine BRUN, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, MM. Jean LACHMANN, Éric BRUNSTEIN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Christophe BOHN donne pouvoir à Luc ADONETH
Pascal HELDE donne pouvoir à Daniel BROCKER
Michel GOETTELMANN
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK

Absents :

6. Grands travaux – Aménagement urbain – Voirie et réseaux – Urbanisme – Patrimoine – Services techniques

RAPPORTEUR : M. Christian OTTENWAELDER

6.4 Aire de lavage atelier technique : demande de subvention

DELIBERATION D28112024/03

La commune de Châtenois souhaite réaliser une station de lavage pour l'entretien de son parc véhicules et de ses machines.

L'emplacement de cette station sera accolé au mur sud de l'atelier et sera composé :

- Une dalle béton avec un caniveau central
- D'un local technique
- D'un poste de jet haute pression
- De raccordement aux réseaux d'assainissement
- De raccordement à la cuve de récupération des eaux de pluie

L'intérêt principal de ce projet est de profiter d'une surface de toiture de plus de 550m² pour récupérer de l'eau de pluie dans une cuve et la réutiliser pour le fonctionnement de la station de lavage mais aussi pour l'arrosage des massifs floraux pour les jardiniers de la commune.

L'intérêt est multiple car il évite d'engorger le réseau dans le cas de forte pluie, de ne pas utiliser l'eau potable du réseau et de faire des économies financières sur les m3 consommés pour l'arrosage.



Le montant des travaux s'élève à 125 715€ HT / 150 858 € TTC lors de la dernière consultation.

La commune souhaite solliciter les aides financières de l'agence de l'eau et du Fonds Vert.

Le conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte le plan de financement suivant :

POSTES	DEPENSES HT	FINANCEURS	RECETTES	%
1. Travaux préalables	4 805€	FONDS VERT – 25%	31 428,75€	25%
2. Terrassement	6 627€			
3. Dalle béton	13 335€	AGENCE DE L'EAU – 60% des POSTES 1-2-3-6-7-8- 10-11-13-14-15-16	59 319€	47,2%
4. Poste de lavage	8 204€			
5. Local technique	11 232,50€			
6. Poste de remplissage des cuves	683€			
7. Récupération des eaux de pluie - toiture	13 000€			
8. Cuves	47 487,50€			
9. Pompes	6 340€			
10. Filtration au sol	2 460€			
11. Rejet eaux usées	1 600€			
12. Réseau électrique	1 073,50€			
13. Réseau assainissement	2 945€			
14. Réseau eaux pluviales	217,50€			
15. Remise en état carrossable	485 €			
16. Fin de chantier	4 720€	SOUS TOTAL FINANCEURS	90 747,75€	
		Autofinancement	34 967,25€	27,8%
TOTAL	125 715€	TOTAL	125 715€	100%

AUTORISE le Maire à solliciter les subventions maximales auprès des financeurs potentiels.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 02 décembre 2024

Luc ADONETH

Le Maire



Bénédicte SADOWNICZYK

La secrétaire de séance,